

## ***La voix de nos territoires***

**Dans le cadre des lois de la République, la présente Charte vise à susciter l'engagement et la participation des citoyens dans leurs territoires. A travers sa démarche et ses propositions, l'association participe à la transition vers une société plus juste, respectueuse des êtres humains et de l'environnement.**

Adhérer à l'association, c'est :

Article 1 - Avoir la volonté de prendre un engagement concret dans la participation à la vie de nos territoires.

Article 2 - Développer des pratiques d'échange favorisant l'écoute, le respect, la solidarité, le non jugement dans l'intérêt collectif.

Article 3 - Développer et expérimenter un système de démocratie participative au sein des territoires, par l'implication et la prise de responsabilités individuelles et collectives.

Article 4 - Être convaincu que l'expression citoyenne et la démocratie participative fonctionnent nécessairement en ne se démarquant jamais des valeurs fondamentales que sont :

- la laïcité,
- les solidarités sociales,
- le respect environnemental et le souci du développement durable.

Article 5 - Valoriser et partager les savoirs, les savoir-faire et l'expérience par la formation, l'échange, la coopération, et le savoir-être.

Article 6 - Promouvoir l'idée que chaque citoyen est un vecteur de développement des valeurs individuelles libérant des forces nouvelles qui prépareront une société plus juste, plus fraternelle où chacun retrouvera sa place.

Article 7 - Veiller à travailler collégalement, en toute transparence en utilisant tous les moyens à sa disposition, tant sur le plan technique qu'humain.

Article 8 - Impulser une dynamique de prise de conscience de l'impact de chacun sur l'environnement afin de sensibiliser sur les conséquences du gaspillage et de la surconsommation.

Article 9 - Participer à l'imagination de nouvelles formes de gouvernances et de gestion des collectivités locales.

Article 10 - Garder à l'esprit que toutes ces démarches citoyennes sont développées pour le bien et l'intérêt collectif de tous les membres de la communauté.

Rolampont le 19 janvier 2019.

Le Conseil d'Animation : Sylvie Dufort, Michèle Leclerc, Lise Courtois, François Gottfrois, André Kunzelmann, Michel Croville, Gabriel Mariot, Bernard Clément.